

**JE SOUTIENS LES PROJETS DES
RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION DE
LOURDES**

Je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal

Je fais un don de

- 50 €
- 100 €
- 200 €
- Autres

Don à remettre directement
à l'accueil

Ou à envoyer à

CENTRE ASSOMPTION

21 Avenue A Bèguère
65 100 Lourdes

Nom Prénom

--	--

Adresse

--

CP VILLE

--	--

*Chèque à libeller à l'ordre de
CENTRE ASSOMPTION

CENTRE ASSOMPTION

21 Avenue A Bèguère
65 100 Lourdes

Téléphone 05 62 94 39 81
Messagerie :
direction@assomption-lourdes.com

**Porte ouverte
aux dons**





« Moi, je suis la porte » (Jn 10,9)

Chère Madame, cher Monsieur

Vous avez séjourné au Centre Assomption de Lourdes et nous espérons que vous avez apprécié notre souci de vous accueillir dans un esprit de prière, de convivialité, de service.

Pour continuer dans cette voie initiée par Sainte Marie-Eugénie, fondatrice des Religieuses de l'Assomption, nous devons entreprendre des travaux importants (aménagement de douche, rampe d'accès et diverses accessibilités pour les personnes à mobilité réduite, insonorisation...)

C'est pourquoi nous avons besoin de votre aide, car c'est grâce à un don de votre part que nous pourrions continuer à ouvrir notre Centre spirituel d'accueil et de formation.

Nous vous remercions pour votre manifestation de solidarité.

JE SOUTIENS LES PROJETS DES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION DE LOURDES

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Compte tenu des déductions fiscales en vigueur pour les particuliers, (66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'impôt sur le revenu ou IR, et 75% du montant du don dans la limite de 50 000 € pour l'impôt de solidarité sur la fortune ou ISF)

Je fais un don de

- 50 € (coût réel après déduction 17 €)
- 100 € (coût réel après déduction 34 €)
- 200 € (coût réel après déduction 68€)
- Autres

Je joins un chèque libellé à l'ordre de « **Fondation des Monastères** » en précisant au dos « **Les Religieuses de l'Assomption de Lourdes** »

CIVILITE	
----------	--

NOM	PRENOM
ADRESSE	
COMPLEMENT ADRESSE	

CODE POSTAL	VILLE
PAYS	

La Fondation des Monastères

La Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique
83-85 rue Dutot 75015 PARIS
01 45 31 02 02
www.fondationdesmonasteres.org
est l'organisme habilité à recevoir les dons, déductibles fiscalement, pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes.
5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés.
La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal

Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don et sont strictement réservées à l'usage de la Fondation des Monastères.
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez la Fondation des Monastères 83/85, rue Dutot 75015 Paris –Tél. 01 45 31 02 02
fdm@fondationdesmonasteres.org

Bulletin à envoyer à :

Province de France
des
Religieuses de l'Assomption
Economat provincial
8, rue de l'Amiral d'Estaing
75016 Paris